

Sollicitation 01B68-19-0184

Amendment #1

Annexe D – Critères d'évaluation et modèles

GRILLE D'ÉVALUATION – ANALYSTE PRINCIPAL(E) EN MATIÈRE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Supprimer :

M2 Le soumissionnaire **doit** démontrer que la ressource proposée possède de l'expérience dans le traitement de dossiers de confidentialité complexes dans les deux langues officielles (anglais et français).

Le soumissionnaire **doit** fournir deux (2) références de projet client.

Afin de le démontrer, le soumissionnaire **doit** fournir les informations suivantes:

- Copie de la demande originale
- Copie de la réponse préparée par la ressource proposée
- Chronologie des projets; date de début et de fin (mois-année à mois-année)
- Organisation cliente
- Rôle et responsabilités en matière de ressources
- Résumé de chaque projet qui identifie les services fournis / activités réalisées
- Confirmation de la langue dans laquelle la demande a été traitée

Remarque: Les soumissionnaires **doivent** fournir une (1) référence de projet client en français et une (1) en anglais

Insérer:

M2 Le soumissionnaire **doit** démontrer que la ressource proposée possède de l'expérience dans le traitement de dossiers de confidentialité complexes dans les deux langues officielles (anglais et français).

Le soumissionnaire **doit** fournir deux (2) références de projet client.

Afin de le démontrer, le soumissionnaire **doit** fournir les informations suivantes:

- Chronologie des projets; date de début et de fin (mois-année à mois-année)
- Organisation cliente
- Rôle et responsabilités en matière de ressources
- Résumé de chaque projet qui identifie les services fournis / activités réalisées
- Confirmation de la langue dans laquelle la demande a été traitée

Remarque: Les soumissionnaires **doivent** fournir une (1) référence de projet client en français et une (1) en anglais

TOUS LES AUTRES ASPECTS DE LA RFP RESTERONT LES MÊMES